22 QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR L'EUROPE





Cette brochure a été réalisée en collaboration avec le Groupe Socialiste au Parlement Européen.

Pour les socialistes, la nouvelle étape européenne que représente l'adoption du Traité de Maastricht constitue une chance.

Une chance pour la paix : *en privilégiant les rapports de droit sur les rapports de force, l'Union européenne offrira un exemple au reste de l'Europe et au monde.*

Une chance pour l'emploi : *l'Union européenne aura, pour renforcer la croissance ou réduire la durée du travail, des marges de manœuvre que nous n'avons plus seuls.*

Une chance pour la gauche : *en instaurant un niveau de décision politique à la mesure des problèmes du monde, l'Union européenne nous permettra, comme citoyens, une meilleure maîtrise de notre avenir. C'est pourquoi, dans toute l'Europe, la gauche politique et syndicale a choisi le Oui.*

Expliquer ces chances, mais aussi rassurer ceux qui ont peur et aider à combattre ceux qui veulent utiliser cette peur : tel est l'objectif de ce document, au service du Oui à l'Union européenne.

Gérard Fuchs

Député européen
Secrétaire national du Parti socialiste
chargé des relations internationales

1 Pourquoi peut-on dire :

L'UNION EUROPEENNE, C'EST UN PLUS POUR LA PAIX ?

Aujourd'hui, une guerre au sein de la Communauté est tout simplement impossible : les pays membres sont dépendants les uns des autres, ils sont alliés, ils travaillent ensemble, leur amitié est désormais profonde.

Avec le Traité d'Union Européenne, nous irons plus loin : vers une politique étrangère et de sécurité commune et la perspective d'une défense commune. Pourquoi ?

– Parce qu'avec la disparition de l'empire soviétique, les problèmes de frontières et de minorités, attisés par des mouvements nationalistes, explosent dans l'Europe à l'Est et dans les Balkans. Nous ne pouvons rester impassibles ni impuissants devant ce qui se passe à nos portes.

– Parce qu'une Communauté renforcée sera un formidable exemple pour l'Est.

– Parce que la crise du Golfe a montré qu'on fait mieux respecter la paix et le droit à plusieurs que seul.

Le monde est désormais interdépendant : la guerre du Golfe ou le conflit yougoslave nous touchent directement. La France, seule, ne pourra les empêcher. Grâce à la politique étrangère et de sécurité commune, nous pourrons, avec nos partenaires, contribuer à imposer la paix et le respect du droit. C'est-à-dire notre sécurité.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est compromettre la paix.

2 Pourquoi peut-on dire :
L'UNION EUROPEENNE, C'EST LE CONTRAIRE D'UNE "EUROPE ALLEMANDE" ?

L'unification allemande a fait renaître chez certains Français des peurs que l'on croyait disparues. Certains craignent que le Traité de Maastricht ne conduise à "l'Europe allemande". Or c'est exactement le contraire qui est vrai.

Cessons d'être des Français frileux : dans de nombreux domaines, la France est en avance sur l'Allemagne, y compris pour les technologies de pointe. Nos résultats en matière de croissance ou de lutte contre l'inflation sont égaux ou supérieurs. Et l'unification de l'Allemagne révèle aussi chez celle-ci des faiblesses.

Mais le cœur du débat est le suivant : ***vaut-il mieux l'Allemagne dans une Communauté renforcée, où certaines décisions sont prises en commun, ou une Allemagne qui, face à une Communauté en crise et à nouveau morcelée, dominerait le continent, et poursuivrait ses seuls intérêts en Europe centrale et orientale ?*** *Comme le disait l'écrivain allemand Thomas Mann : "Il faut que l'Allemagne soit européenne, si l'on veut éviter que l'Europe soit allemande".*

La Communauté aujourd'hui - et plus encore après Maastricht - c'est la garantie que les relations entre Etats se règlent sur la base du Droit. Sinon, c'est le retour aux rapports de force, avec tous les risques de dérapage !

En acceptant de sacrifier sa monnaie, le mark, au profit de l'Ecu de demain, ***l'Allemagne nous adresse aujourd'hui un formidable message de bonne volonté politique.*** *Il serait irresponsable de ne pas saisir cette exceptionnelle opportunité.*

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, ce serait pousser l'Allemagne à jouer sa partie toute seule.

3 Pourquoi peut-on dire :
FAIRE L'EUROPE, C'EST SERVIR L'EMPLOI ?

Aucun traité ne peut garantir le retour au plein emploi, et la croissance ne se décrète pas, particulièrement dans des pays qui, comme la France, dépendent de leurs échanges extérieurs.

Mais plus de la moitié de nos échanges se font avec nos partenaires européens : collectivement, la Communauté est beaucoup moins dépendante de l'extérieur que chacun de ses membres. C'est pourquoi le Traité de Maastricht renforce la coopération économique des Douze : ceux-ci peuvent, ensemble, obtenir plus de croissance et donc créer plus d'emplois.

Autre piste prometteuse pour l'emploi, la réduction de la durée du travail. Face à nos concurrents extérieurs, il est difficile d'agir seuls, mais une politique coordonnée peut nous aider à descendre en dessous des 39 heures actuelles en créant des postes de travail supplémentaires.

A la demande de la France, le Traité de Maastricht renforce nos chances de développement économique et social :

– l'industrie était absente du Traité de Rome, le nouveau traité fait de la compétitivité de l'industrie un objectif prioritaire.

– l'amélioration des grands réseaux européens (trafic de marchandises, transport, télécommunication, énergie) est une priorité pour les Douze en même temps qu'une source d'emplois importante. La France a imposé cette priorité.

– dans un monde économique ouvert, seule une politique coordonnée et un dialogue social efficace au niveau européen peuvent permettre de protéger les acquis sociaux sur la durée du travail, les conditions de travail, l'égalité entre hommes et femmes, les licenciements collectifs, l'intégration des personnes exclues du marché du travail.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est affaiblir l'économie française et donc l'emploi.

4 Pourquoi peut-on dire :

L'EUROPE, C'EST LE CONTREPOIDS AUX ETATS-UNIS ET AU JAPON ?

Les Français, les Européens, ne sont ni anti-américains ni anti-japonais. Mais face à ces superpuissances économiques et commerciales, la Communauté européenne, qui pèse autant que les Etats-Unis dans le produit intérieur brut mondial (25%), n'a pas d'autre choix que de renforcer son unité et sa cohésion.

*– **La réalisation du marché unique** des personnes, des biens, des services et des capitaux donne aux entreprises européennes un espace de développement plus étendu que celui des entreprises américaines. La politique économique rigoureuse conduite depuis 1983 permet aux entreprises françaises d'en toucher aujourd'hui les dividendes grâce au redressement de leur compétitivité.*

*– **La monnaie unique** sera créée au plus tard le 1er janvier 1999. A la puissance financière et politique du dollar et du yen pourra s'opposer celle au moins équivalente d'une monnaie européenne forte et stable.*

*– **L'Europe ne doit pas être un grand marché ouvert naïvement et sans précaution** à la concurrence américaine et japonaise. La protection du grand marché sera d'autant plus solide qu'elle s'appuiera sur une approche commune des relations avec l'extérieur, et sur une politique industrielle coordonnée. A douze, on se défendra mieux que tout seul.*

*– **La politique étrangère et de sécurité commune est le pendant politique et diplomatique de l'Union économique et monétaire.** La Communauté sera un partenaire obligé avec lequel la diplomatie américaine devra de plus en plus compter. C'est pour cette raison que certains aux Etats-Unis se réjouiraient de l'échec de Maastricht.*

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est rendre un service éminent aux entreprises américaines et japonaises.

5 Pourquoi peut-on dire :

LA MONNAIE UNIQUE EST UN PLUS POUR LES EUROPEENS ?

La monnaie unique sera introduite progressivement : nous pourrons donc nous y habituer.

Ses avantages sont considérables :

– nous aurons la possibilité d'aller chez nos voisins, pour travailler ou en vacances, sans changer d'argent, donc sans frais ni risque de change ;

– les primes de risques incorporées dans nos taux d'intérêt, à court comme à long terme, disparaîtront pour le financement d'un logement, d'une voiture ou d'un investissement productif ;

– les entreprises européennes pourront de plus en plus vendre et acheter en Ecu, ce qui accroîtra d'autant nos marges de manœuvre par rapport aux Etats-Unis et au Japon.

– nous aurons dans la poche la monnaie la plus forte du monde, ce qui est la meilleure protection contre la dépréciation de nos revenus et la meilleure assurance de leur revalorisation ;

– la gestion de l'Ecu sera partagée entre les Ministres des Finances et la future Banque centrale européenne.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est s'interdire d'avoir la première monnaie du monde.

6 Pourquoi peut-on dire :

FAIRE L'EUROPE A L'OUEST SERT L'EUROPE DE L'EST ?

Certains disent que la "petite Europe" des Douze est dépassée et que c'est la "grande Europe" (tout le continent) qu'il faut aujourd'hui organiser. Ils disent même parfois, la main sur le cœur : "ne privilégions pas l'Europe des riches face à l'Europe des pauvres...".

En réalité, ils ne veulent pas d'une Europe organisée, active, volontariste, mais se contenteraient d'une Europe molle, simple zone de libre échange. Ils se disent qu'avec 25 ou 30 pays membres, la Communauté serait réduite au minimum. Ils ne voient pas qu'une telle Europe serait inévitablement dominée par l'Allemagne.

La Communauté ne peut s'élargir qu'entre pays de niveau de développement comparable et prêts à en accepter toutes les contraintes : *sinon, les plus faibles se retrouveraient asphyxiés et toute la construction serait en péril.*

Il serait absurde de mettre en danger une Communauté que tant de pays, et justement les anciens pays communistes, veulent rejoindre. Au lieu de s'ouvrir trop tôt à ces pays, l'Union européenne devra leur apporter son aide économique, technologique, financière et développer avec eux des accords d'association et une coopération de plus en plus étroite, y compris au plan de la politique étrangère et de la sécurité.

C'est le meilleur chemin pour que l'Est de l'Europe rattrape progressivement son retard et évite des explosions sociales, sources de dérives nationalistes dangereuses pour la stabilité et la paix.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est détruire le pôle de stabilité de tout le continent.

7 Pourquoi peut-on dire :

L'UNION EUROPEENNE, C'EST UNE SOUVERAINETE PLUS EFFICACE ?

Les anti-Européens affirment que le Traité de Maastricht aboutirait à la perte de la souveraineté française. C'est contraire à la réalité.

*– **Nos nations ne disparaîtront pas avec l'avènement de l'Union européenne, qui s'inscrit dans la continuité des traités fondateurs** de la Communauté européenne en 1951 et 1957 et de l'Acte unique en 1986. Les décisions concernant le "noyau dur" des souverainetés nationales resteront pour l'essentiel prises à l'unanimité des Etats membres de la Communauté : politique étrangère, défense, politique économique, justice, affaires intérieures. Le passage à des décisions prises à la "majorité qualifiée", plutôt qu'à l'unanimité, sera strictement encadré.*

*– Le Traité de Maastricht, loin de faire perdre aux nations leur souveraineté, va **rendre celles-ci plus efficaces.** En effet, les mutations technologiques et la mondialisation des problèmes et des échanges limitent déjà les souverainetés nationales : impossibilité d'une relance économique solitaire ; impuissance à maîtriser les taux d'intérêt sans risque de dévaluation ; incapacité à développer seules les technologies d'avenir ; coût croissant des programmes de défense nationale ; concurrence croissante mettant en péril notre modèle de protection sociale.*

Décider à Douze nous permettra de retrouver des marges de manœuvre et redonnera au gouvernement de la France davantage de prise sur notre avenir.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est se résoudre à l'impuissance.

8 Pourquoi peut-on dire :
LE TRAITE D'UNION EUROPEENNE N'EST NI LIBERAL, NI SOCIALISTE ?

Premier traité européen politique et pas seulement économique, le Traité sur l'Union Européenne signé à Maastricht est un cadre, un outil qui, à Douze plutôt que tout seul, permettra de mieux maîtriser notre avenir, de préserver ou reconquérir notre indépendance technologique vis-à-vis de nos concurrents américains et japonais, de développer une politique de coopération active avec les pays du Sud.

Il ouvre la voie à de nouvelles politiques communes, pour éviter que la Communauté ne soit qu'un grand marché.

Le Traité laisse la possibilité d'agir, en France et en Europe, pour la réduction des inégalités, la solidarité, les droits des travailleurs.

Aux hommes et aux femmes d'Europe qui partagent les idéaux de la gauche de faire en sorte, au plan associatif, syndical, politique, que cet instrument soit utilisé dans le bon sens. *La tradition des forces de gauche n'est pas de s'opposer au développement des forces économiques, mais de lutter pour leur donner un contrepoids politique et social.*

L'Europe doit être un combat pour nos idéaux et nos valeurs. Le Traité d'Union Européenne nous offre le moyen de mieux le traduire dans la réalité concrète. A nous de nous en servir.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est se résigner au "chacun-pour-soi" cher à la Droite.

9 Pourquoi peut-on dire :

LE DROIT DE VOTE LOCAL DES RESSORTISSANTS DE LA CEE RENFORCE L'EUROPE SANS AFFAIBLIR LA FRANCE ?

Tout Européen de la Communauté pourra voter aux élections municipales s'il réside en France depuis déjà un certain temps (le délai pourrait être de 6 ans, la durée d'un mandat). De la même façon, il pourra aussi être élu, à condition qu'il réside en France depuis 12 ans, l'équivalent de deux mandats.

***Ne voteront donc que ceux qui habitent vraiment notre pays** : il ne suffira pas d'avoir une maison de vacances ! Et, bien sûr, il faudra aussi s'être fait radier des listes d'électeurs de sa ville d'origine.*

Par ailleurs, les ressortissants communautaires ne pourront être ni Maire ou Maire-adjoint (à cause des charges d'officier de police attachées à ces fonctions), ni non plus "grands électeurs" pour désigner nos sénateurs.

***Réciproquement**, nos compatriotes installés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne pourront, de la même façon, voter là et être élus là où ils résident (ce qui était parfois déjà le cas, aux Pays-Bas notamment).*

*Cette mise en place d'une citoyenneté européenne est **un plus** pour la France et pour l'Europe. Car qu'est-ce que la citoyenneté, si ce n'est la capacité, pour chacun d'entre nous, de prendre part à ce qui se fait, là où il vit ? Citoyens européens, l'Europe nous appartient !*

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est refuser la citoyenneté européenne.

10 Pourquoi peut-on dire : **L'UNION EUROPEENNE FAIT PROGRESSER L'EUROPE SOCIALE ?**

Jusqu'à présent, les traités européens parlaient peu de politique sociale. Sur ces sujets, on ne pouvait décider qu'à l'unanimité, sauf pour les conditions d'hygiène et de sécurité au travail. Et le gouvernement conservateur britannique bloquait l'adoption des textes sociaux.

C'est pourquoi la France s'est battue pendant les négociations du Traité de Maastricht pour obtenir des modifications. Contre les Britanniques, la France a gagné sur deux points :

– tout ce qui concerne les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, l'égalité hommes-femmes, l'intégration des personnes exclues du marché du travail, pourra être décidé désormais à la majorité ;

– des accords syndicats-patronats, qui pourront ensuite avoir force de lois, pourront être négociés au niveau européen.

Voilà un vaste champ pour améliorer la vie au travail, démocratiser l'entreprise, créer une politique contractuelle au niveau européen, là où se régleront de plus en plus de problèmes.

En aucun cas, une décision communautaire ne pourra entraîner de régression sociale pour les pays les plus avancés : c'est la clause anti-recul.

Pour mieux lutter contre l'immigration clandestine et les "ateliers de la sueur", la France a veillé à ce que les règles en matière d'accès à l'emploi pour les ressortissants des pays tiers à la Communauté relèvent aussi de la coopération inter-gouvernementale.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est compromettre le progrès social.

11 Pourquoi peut-on dire :
AVEC L'EUROPE, NOTRE PROTECTION SOCIALE NE PEUT RECULER ?

Parmi les craintes que les anti-Européens agitent, il y a celle là : les harmonisations européennes de demain feraient reculer notre protection sociale, nous risquerions de nous aligner sur les plus mal lotis de la Communauté : Grèce ou Portugal.

C'est une affirmation triplement mensongère :

*— **chaque pays conservera son propre régime de protection sociale,** fruit de son histoire (assurance maladie, famille, vieillesse, chômage) ; les régimes complémentaires (retraites....) ne seront pas modifiés. S'il y a en France aujourd'hui un débat sur l'avenir des retraites, ce n'est pas à cause de l'Europe, mais de l'allongement de la durée de la vie.*

*— dans les cas où le Traité de Maastricht prévoit qu'il faut s'occuper de protection sociale (par exemple pour additionner les droits à la retraite acquis dans différents pays, ou pour définir les protections lorsqu'on travaille ou séjourne à l'étranger) les décisions seront toujours prises **à l'unanimité des Etats membres.***

*— **les avantages acquis sont préservés par une clause anti-recul.** Les textes sociaux, lorsqu'ils fixent des minima à respecter, prévoient toujours très explicitement que les pays qui sont déjà au-dessus des seuils ont bien sûr le droit de conserver leurs avantages. Par exemple, décider que la durée minimum du congé de maternité dans la Communauté doit être de 14 semaines obligera le Portugal à améliorer sa situation actuelle, mais ne nous fera évidemment pas abandonner nos 16 semaines !*

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est mettre en danger nos acquis sociaux.

12 Pourquoi peut-on dire :
NOS PRODUCTIONS TRADITIONNELLES N'ONT PAS A CRAINDRE L'EUROPE ?

Parmi les craintes exprimées à l'encontre du Traité de Maastricht, figure parfois celle de voir disparaître certaines productions françaises traditionnelles, condamnées "pour cause d'harmonisation européenne".

Ainsi, il y a quelques mois, a couru le bruit que nos fromages au lait cru seraient menacés par des normes sanitaires européennes, dictées par les pays du Nord et incompatibles avec nos procédés de fabrication.

La réalité était tout autre : si Bruxelles s'intéressait à ces normes, c'était au contraire pour définir des conditions spéciales pour ces fromages, respectant leur méthode de fabrication, mais empêchant que certains de nos partenaires, sous prétexte de santé ou d'hygiène, puissent refuser de les importer.

Dans le même esprit ont été données des définitions européennes des appellations d'origine ou contrôlées, qui protègent nos productions tout en facilitant nos exportations.

C'est vrai, dans les années 60, les institutions européennes sont parfois allées trop loin dans leur souci d'harmonisation. ***Aujourd'hui tout le monde est au contraire convaincu que l'Europe doit protéger des diversités qui constituent l'une des richesses de notre continent.***

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, ce serait nuire à nos productions traditionnelles.

13 Pourquoi peut-on dire :

L'EUROPE NE METTRA PAS EN CAUSE NOS COUTUMES TRADITIONNELLES ?

L'existence de réglementations communautaires affectant un certain nombre de coutumes traditionnelles, et particulièrement la chasse, est un motif d'inquiétude et de mécontentement.

En 1979 une directive "Oiseaux", visant à protéger les migrateurs, a été adoptée à l'unanimité (donc, avec l'accord du groupe qui soutenait le gouvernement français de l'époque). Cette directive établissait la liste d'un certain nombre d'espèces menacées de disparition en Europe, dont elle proclamait la protection : cette nécessité n'est pas contestée.

Elle définissait aussi des périodes pour la chasse d'autres espèces, comme la palombe ou la tourterelle, moins menacées mais devant être protégées. Nombre d'associations régionales de chasseurs ont contesté ce dernier point.

Une telle directive ne serait sans doute plus adoptée telle quelle aujourd'hui : le Traité de Maastricht dit explicitement que ***la Communauté ne doit s'occuper que de ce qu'elle peut faire mieux que ses Etats membres (principe dit "de subsidiarité")****.*

S'il appartient bien à la Communauté d'attirer l'attention sur des espèces menacées, c'est au niveau des régions concernées par leur chasse, que devraient s'organiser les concertations entre chasseurs, écologistes et pouvoirs publics, nécessaires pour définir l'intérêt commun.

Dans le cas de la Directive de 1979, une telle concertation devra être engagée pour définir, en ce qui concerne palombes et tourterelles, des calendriers adaptés.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, ce n'est pas la meilleure façon de préserver nos traditions.

14 Pourquoi peut-on dire :
NOTRE ENVIRONNEMENT SERA MIEUX DEFENDU ?

Souvent sans que nous en soyons conscients, l'Europe protège et améliore déjà notre environnement. Par exemple, 90 % des mesures prises en France contre la pollution sont liées à la Communauté : propreté de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons, réduction des nuisances automobiles (pots catalytiques, essence sans plomb....).

Le Traité de Maastricht nous donne de nouveaux moyens d'agir :

*— **mieux vaut prévenir que guérir** : la Communauté pourra intervenir plus tôt pour être plus efficace, et pas simplement réparer après coup les dégâts causés à l'environnement.*

*— **agir sur tous les fronts** : l'environnement est soumis à des menaces de tous ordres ; sa protection sera prise en compte dans toutes les politiques de la Communauté : agriculture, énergie, transports, aménagement du territoire, aide au développement.*

*— **mieux décider pour l'environnement**, c'est-à-dire plus vite et plus efficacement grâce à davantage de décisions à la majorité et aussi plus démocratiquement (grâce au pouvoir accru du Parlement Européen).*

*— **parler d'une seule voix sur la scène internationale** pour résoudre les problèmes d'environnement qui, au-delà de l'Europe, frappent toute la planète.*

La pollution ne connaît pas de frontières. L'Europe permet d'agir plus efficacement pour la réduire, en complément de l'Etat et des collectivités locales. Elle améliore ainsi notre qualité de vie. Qui pourrait s'en plaindre ?

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est être moins efficace face aux pollutions.

15 Pourquoi peut-on dire :

LA LAICITE SERA PRESERVEE ET ENRICHIE ?

Certains s'inquiètent en France de l'avenir d'une laïcité qui nous est, il est vrai, très particulière et que des harmonisations à venir pourraient menacer. Il n'en est rien.

En matière d'enseignement par exemple, le Traité (Article 126) marque bien le caractère complémentaire et limité des actions communes : celles-ci doivent **"respecter pleinement la responsabilité des Etats membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que la diversité culturelle et linguistique."**

Il y a là la volonté explicite de respecter complètement la diversité des traditions, des systèmes, des habitants, dans un domaine sensible et marqué par l'histoire et le génie propre à chacun : on est au cœur d'une des richesses essentielles de l'Europe.

Le Traité s'en tient donc à des objectifs simples et évidents tels le développement de la dimension européenne dans l'éducation, l'apprentissage des langues, le développement des échanges (programme de mobilité pour les jeunes, les étudiants, les formateurs...), les équivalences de diplômes.

Les principes qui fondent cette démarche - respect de l'autre, enrichissement par la diversité, acceptation de différences d'approches ou de croyances qui ne doivent pas s'afficher, volonté de construire ensemble des instruments d'échange et de progrès à moyen terme -, peuvent même être considérés comme une traduction, à l'échelle de l'Union, des fondements de la laïcité où s'enracine notre conception française de la citoyenneté.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, ce n'est pas la bonne façon de préserver les spécificités auxquelles nous sommes attachés.

16 Pourquoi peut-on dire :
L'UNION EUROPEENNE SERVIRA NOTRE AGRICULTURE ?

La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) n'apparaît pas explicitement dans le Traité de Maastricht, mais celui-ci a des effets indirects sur l'agriculture.

– Désormais, les exigences en matière de protection de ***l'environnement*** *devront être intégrées dans la mise en œuvre des autres politiques de la Communauté.*

– ***L'aménagement du territoire,*** *le développement rural, sont des préoccupations renforcées, avec la création d'un fonds de cohésion et, au niveau de la PAC, avec le renforcement des fonds structurels.*

– En ce qui concerne ***la protection des consommateurs,*** *la France a choisi de valoriser la diversité de son patrimoine culinaire traditionnel par une politique volontaire de la qualité. Les certificats, les labels, les appellations d'origine contrôlées (AOC) et une législation pour les produits biologiques sont des atouts importants qui permettent d'informer et donc de protéger les consommateurs. Les nouvelles compétences européennes doivent nous servir à faire passer le message de la qualité et nous permettre d'exporter nos produits au sein de l'Europe.*

– L'Union économique et monétaire conduira à ***la disparition des "Montants compensatoires monétaires",*** *"taux verts", et autres freins aux échanges et permettra un allégement de la gestion des marchés. L'Ecu, monnaie unique, sera un gage de stabilisation monétaire utile à nos échanges, en particulier face au dollar.*

Enfin, l'Union européenne donnera plus de poids à l'Europe et à la France agricole et agro-alimentaire dans le monde. Renforcer l'Europe politique, c'est mieux défendre les intérêts essentiels de nos agriculteurs.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est dangereux pour notre agriculture.

17 Pourquoi peut-on dire :
L'EUROPE BENEFICIERA AUSSI A L'OUTRE-MER ?

L'Europe s'intéresse-t-elle à nos départements d'outre-mer? Le traitement du dossier de la banane est devenu un test.

La Communauté européenne est le premier consommateur de bananes avec 3,3 millions de tonnes. La France, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, le Portugal et la Grande-Bretagne s'approvisionnent sur le marché communautaire (DOM, Canaries, Madère et Crète), en Afrique ou dans les Caraïbes (sans droits de douane, du fait de la convention de Lomé). Les autres Etats s'approvisionnent en Amérique latine et paient 20 % de droits de douane (sauf l'Allemagne).

Le 1er janvier 1993, dans le cadre du marché unique, le cloisonnement devra disparaître. La Commission a arrêté les propositions suivantes pour l'organisation future du marché :

– instauration d'un quota sur la banane latino-américaine,

– application à toutes les importations d'Amérique latine d'un droit de douane de 20 % (l'exception allemande devra disparaître),

– aide aux producteurs communautaires (DOM et autres) pour améliorer leur productivité.

Après examen par le Parlement Européen, ces propositions devront faire l'objet de décisions au Conseil des Ministres de la Communauté.

Le Président de la République s'est saisi personnellement du dossier en recevant le 20 mai les trois présidents du Costa Rica, du Honduras et de Panama.

Le Traité de Maastricht confirme, dans une déclaration spéciale, à la fois que le Droit européen s'applique aux DOM et que, du fait de leur retard structurel important, des mesures spécifiques peuvent être adoptées en leur faveur.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe c'est empêcher l'organisation des marchés au profit des DOM.

18 Pourquoi peut-on dire :

MOINS DE FRONTIERES, MAIS PAS MOINS DE SECURITE ?

Le Front National prétend que la disparition des contrôles aux frontières intérieures de la Communauté, prévue pour le 1er janvier 1993, engendrera plus d'insécurité. La réponse est double.

– Les règles concernant le passage des frontières extérieures (entre la Communauté et le reste du monde) **seront harmonisées de façon à ce qu'il n'y ait pas de pays "passoire".** *Ainsi les règles en matière de visa et d'immigration sont-elles en train d'être renforcées dans les pays les plus laxistes (et il est plus efficace que l'Italie et l'Espagne renforcent le contrôle de leurs entrées que d'augmenter notre surveillance à nos frontières des Alpes et des Pyrénées !).*

– Le Traité de Maastricht prévoit **une coopération accrue entre les polices et les justices des Etats.** *C'est d'autant plus indispensable que la grande criminalité - trafic de drogue, d'armes, terrorisme - est, elle, déjà organisée de façon multinationale. Enquêtes, fichiers, circulations d'informations, doivent être organisés sur les mêmes bases. Comme le dit Achille Ochetto, leader de l'ex-Parti Communiste Italien : "Dire non à l'Europe, c'est dire oui à la Mafia" ! Des conventions sont prévues entre les Douze, qui devront respecter leurs règles constitutionnelles respectives.*

La sécurité des citoyens devra bien sûr s'accompagner du respect des Droits de l'Homme. La possibilité prévue de donner à tous les résidents dans la Communauté le droit de s'adresser au futur Médiateur européen apportera une autre garantie au respect de nos libertés.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est ne pas lutter efficacement contre l'insécurité.

19 Pourquoi peut-on dire :

L'EUROPE NE COUTE PAS PLUS QU'ELLE NE RAPPORTE ?

L'Europe de Maastricht coûtera-t-elle cher à la France ? En 1997, la contribution française au budget européen s'élèvera au plus à 1,37 % de notre PIB. C'est-à-dire que, sur 100 francs de richesses créées, 1,37 franc ira au budget européen (contre environ 44 francs au budget national).

La France recevra beaucoup en retour : faut-il rappeler que nous sommes l'un des principaux bénéficiaires de la Politique Agricole Commune et de nombreux autres programmes européens ?

Par ailleurs trois des priorités définies à Maastricht recouvrent largement nos propres priorités : aides aux agriculteurs après la réforme de la PAC ; soutien à la compétitivité de certaines industries, comme l'automobile ; aide aux pays de l'Est et coopération avec les pays du Sud. **Si l'Europe n'existait pas, il nous faudrait de toute façon assumer des dépenses équivalentes, avec une efficacité économique et politique inférieure.**

L'aide aux quatre pays les moins riches de la Communauté - Espagne, Irlande, Grèce, Portugal - n'est pas un placement à fonds perdu. Le développement de ces pays stimule notre économie grâce aux achats supplémentaires qu'ils nous font (dès aujourd'hui, grâce aux aides communautaires, l'Espagne est le pays vers lequel nous dégageons le plus fort excédent commercial).

Au delà de tout calcul, le budget européen a une vertu irremplaçable : nous permettre de faire à plusieurs ce que nous n'arrivons plus à faire seuls !

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe serait une aventure très coûteuse.

20 Pourquoi peut-on dire :
L'EUROPE SERA DESORMAIS PLUS DEMOCRATIQUE ?

"L'Europe des technocrates" est un cliché qu'on entend si souvent qu'on finit par oublier qu'il ne correspond pas à la réalité. Avec 350 millions d'habitants, la Communauté "tourne" avec moins de 25000 fonctionnaires : deux fois moins que la Ville de Paris, autant que le ministère de l'Agriculture...

Ce n'est pas la Commission de Bruxelles qui décide, mais le Conseil des ministres, représentant les gouvernements et le Parlement Européen. La Commission présidée par Jacques Delors n'a qu'un rôle de proposition et d'exécution des décisions.

Ce qui est vrai, c'est que la Communauté n'est pas encore suffisamment démocratique. L'Union européenne, prévue par le Traité de Maastricht, le sera bien davantage :

– l'intervention de la Commission sera strictement limitée à ce qu'elle peut faire mieux que les Etats membres. Son droit d'initiative sera partagé avec eux dans les domaines de la politique étrangère et de sécurité commune, des affaires intérieures et de justice ;

– le Parlement Européen, seul organe européen élu au suffrage universel direct, aura le dernier mot dans l'élaboration des lois concernant notamment l'environnement, la recherche, la culture, le marché intérieur, etc... Il aura les moyens d'un contrôle politique sur la Commission, à laquelle il accordera son investiture. Il pourra créer des commissions d'enquête sur le fonctionnement de l'Europe ;

– le Parlement français sera mieux associé aux décisions communautaires, comme cela est désormais inscrit dans la Constitution ;

– le contrôle démocratique sera renforcé : un Médiateur pourra être saisi par tout citoyen européen contestant une décision communautaire, et les pouvoirs de la Cour des Comptes européenne seront étendus.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, c'est entraver une dynamique démocratique.

21 Pourquoi peut-on dire :
L'EUROPE EST COMPATIBLE AVEC NOS SERVICES PUBLICS ?

La réalisation du marché sans frontières intérieures, la perspective établie dans le Traité de Maastricht d'une politique énergétique commune, ont amené les institutions européennes à débattre de plusieurs projets de directives qui ont beaucoup ému les salariés d'EDF, de GDF et du secteur énergétique.

Un premier texte a concerné "l'obligation de transit" de l'électricité et du gaz quand, pour aller d'un pays à un autre, il faut en traverser un troisième. Ce texte ne soulevait pas de problème majeur. Un autre texte portait sur la transparence dans la fixation des prix de l'énergie : il a été adopté.

Tout autre a été le sort d'un troisième projet, évoquant la possibilité pour un consommateur d'électricité de s'adresser au producteur européen de son choix. Ce texte risquait de permettre aux consommateurs importants et bien placés d'avoir des prix avantageux, bien sûr à terme au détriment des autres et donc de l'obligation de service public (obligation de fourniture et égalité de traitement).

L'approche la plus "dérégulatrice" n'a été soutenue que par trois Etats membres et donc refusée. La mobilisation des salariés du secteur y a aidé. Cela montre que l'affrontement entre ultra libéraux et partisans du service public se poursuit, au niveau de l'Europe comme de la France. La vigilance politique et syndicale restera nécessaire à l'avenir.

Lorsque les syndicats sont unis, ils peuvent faire entendre leur voix.

Refuser le Traité de Maastricht, c'est casser l'Europe. Casser l'Europe, ce n'est pas défendre nos services publics.

22 QUEL EST LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE L'UNION EUROPEENNE ?

Principales dates et échéances prévues par le Traité :

– 1er janvier 93 : Entrée en vigueur du Traité (à 11 ou à 12 selon l'attitude finale du Danemark).

Choix du siège de l'Institut monétaire européen (qui préfigure la Banque centrale européenne).

– 31 décembre 93 : Définition des règles de vote des ressortissants communautaires aux élections européennes de juin 94 dans un pays autre que le leur ; règles pour la protection diplomatique par un consulat ou une ambassade d'un autre pays de la Communauté.

– 1er janvier 94 : Passage à la deuxième phase de l'Union économique et monétaire (mise en place de l'Institut monétaire européen).

– 31 décembre 94 : Définition des règles de vote des ressortissants communautaires aux élections municipales dans un pays autre que le leur.

La Commission présente au Conseil des ministres le rapport prévu sur la révision du Traité.

– 1er janvier 96 : Instauration d'un modèle unique de visa. La liste des pays en provenance desquels un visa est exigé pour rentrer dans la Communauté peut désormais être modifiée à la majorité.

– Courant 96 : Révision du Traité sur les points suivants :

- *réexamen des dispositions liées à la politique de sécurité et de défense commune ;*
- *élargissement du champ où le Parlement Européen a un pouvoir de co-décision avec le Conseil ;*
- *révision générale des moyens par rapport aux objectifs du Traité.*

– 31 décembre 96 : Décision éventuelle de passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire s'il existe une majorité d'Etats membres qui satisfont aux critères requis, fixation irréversible des taux de change entre ces Etats.

– 1er janvier 99 : Passage automatique à la troisième phase pour les Etats, quel que soit leur nombre, qui satisfont aux critères requis.

Pourquoi peut-on dire...

1. L'Union européenne, c'est un plus pour la paix ?
2. L'Union européenne, c'est le contraire d'une "Europe allemande" ?
3. Faire l'Europe, c'est servir l'emploi ?
4. L'Europe, c'est le contrepoids aux Etats-Unis et au Japon ?
5. La monnaie unique est un plus pour les Européens ?
6. Faire l'Europe à l'Ouest sert l'Europe de l'Est ?
7. L'Union européenne, c'est une souveraineté plus efficace ?
8. Le Traité d'Union Européenne n'est ni libéral, ni socialiste ?
9. Le droit de vote local des ressortissants de la CEE renforce l'Europe sans affaiblir la France ?
10. L'Union européenne fait progresser l'Europe sociale ?
11. Avec l'Europe, notre protection sociale ne peut reculer ?
12. Nos productions traditionnelles n'ont pas à craindre l'Europe ?
13. L'Europe ne mettra pas en cause nos coutumes traditionnelles ?
14. Notre environnement sera mieux défendu ?
15. La laïcité sera préservée et enrichie ?
16. L'Union européenne servira notre agriculture ?
17. L'Europe bénéficiera aussi à l'outre-mer ?
18. Moins de frontières, mais pas moins de sécurité ?
19. L'Europe ne coûte pas plus qu'elle ne rapporte ?
20. L'Europe sera désormais plus démocratique ?
21. L'Europe est compatible avec nos services publics ?
22. Calendrier de mise en œuvre de l'Union européenne.

Imprimerie Avenir Graphique - Torcy

Pour tout savoir sur le Traité d'Union Européenne :
3615 VOTEOUI
à partir du 2 septembre.

LE 20 SEPTEMBRE DITES *oui*
A L'EUROPE.